
Programme de travail ANSM 2023

Délibération n° 2022-20

PJ : Programme de travail ANSM 2023

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le programme de travail de l'ANSM pour 2023.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-13 du Code de la santé publique, approbation un mois après réception des ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, les ministres chargés de la santé et du budget peuvent autoriser l'exécution immédiate.